



centre d'information
et d'orientation
Chambéry

académie
Grenoble

65 Avenue de Lyon - 73000 CHAMBERY

☎ : 04 79 33 84 00

Ouvert du lundi au vendredi (9h/12h - 13h30/17h30)

Y compris pendant les vacances scolaires

Hélène ABRY-DURAND
Psychologue de l'Education Nationale
(Psy EN)

**Spécialité « Education, Développement et
Conseil en Orientation scolaire et
professionnelle »**

Est présente au collège J.J. PERRET



le mardi après-midi

*Pour la rencontrer,
prendre rendez-vous
au bureau de la CPE*

POUR QUI ?

UN PUBLIC VARIÉ

Jeunes scolarisés ou non scolarisés

Etudiants

Jeunes adultes

Familles

Décrocheurs

EANA

A la rentrée 2017, le COP devient

PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Spécialité « Education, Développement et

Conseil en orientation scolaire et professionnelle »

(ref. BO N°18 du 4 mai 2017)

POUR QUOI ?

LES MISSIONS

Concourir à l'information et à la réflexion des parcours

Contribuer à l'adaptation et à la réussite scolaire

Conseiller et accompagner dans l'élaboration des

projets scolaires et professionnels

Contribuer à la persévérance scolaire

Participer au suivi des élèves rencontrant des

difficultés et à besoins éducatifs particuliers

Participer en collaboration avec les enseignants à la

connaissance des milieux professionnels et des

formations

Participer aux actions de prévention, du décrochage

scolaire

Intervenir dans des situations de crise

COMMENT ?

RESSOURCES

- connaissance du système éducatif, des procédures, des formations et des diplômés
- connaissance de l'environnement socio-économique
- connaissance de l'adolescent et son développement psychologique et social
- connaissance des réseaux et partenaires...

PRATIQUES ET OUTILS

- entretiens approfondis, écoute et observations
- action de prévention, ateliers
- concertations (GDDS, ESS...) et échanges
- bilans et évaluations psychologiques

AVEC QUI ?

LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Conseil technique

Partage d'analyses de situations éducatives

et construction des parcours

Accompagnement des personnels sur

l'orientation

Coordination avec les professionnels des

services médico sociaux et psy EN du 1^{er}

degré, et participation aux instances de

décision

LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Lien avec les acteurs

- éducatifs
- de soin
- du handicap
- de l'économique

CE QUIL NE FAIT PAS

-thérapie, soin, pédagogie

Cependant, il est relais auprès des professionnels compétents dans ces domaines

Dans votre établissement, le
Psy EN, Mme _____
est de permanence le :

Jour :

Horaires :

Notes :

Pour rencontrer un Psychologue
de l'Éducation Nationale
contacter le :

CIO

65, avenue de Lyon

73000 CHAMBERY

04.79.33.84.00

Cio-chambery@ac-grenoble.fr

www.cio-chambery.fr

Ouvert du lundi au vendredi

Rendez-vous ou Accueil

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouverture du CIO pendant
les petites vacances scolaires
et une partie des grandes
vacances scolaires

Centre d'information
et d'orientation
Chambéry



Académie
Grenoble
Éducation
Nationale

Les Psychologues de
l'Éducation Nationale

Spécialité

Éducation Développement et
Conseil en Orientation scolaire
et professionnelle

Psy-EN 2nd degré

CIO de Chambéry

Service public gratuit

Vous vous posez des questions...

En tant que parent :

- Il soit ce qu'il veut faire plus tard, mais pourra-t-il y arriver ? Où peut-il aller ?
- Il a trop d'idées sur ce qu'il veut faire et il n'arrive pas à choisir.
- Mon enfant n'est pas motivé pour l'école, il a des difficultés scolaires, il décroche, il a du mal à s'adapter au collège ou au lycée...
- Quelles sont les formations proposées par les établissements ?
- Est-ce que la SEGPA ou l'ULIS pourrait l'aider ?
- Il n'a pas de projet et il a besoin de conseil.

En tant qu'élève :

- Je sais quel métier je voudrais faire, comment y arriver ?
- Je me pose des questions sur les études que je pourrais faire.
- J'ai trop d'informations, comment choisir ?
- Quelle est la différence entre un BTS et un DUT ?
- Que peut-on faire avec un Bac Pro ?
- Je ne sais pas quoi faire l'année prochaine.
- J'en ai marre de l'école, ai-je d'autres solutions ?
- Je voudrais me poser pour faire le point.

Le conseiller d'orientation psychologue devient

Psychologue de l'éducation

Nationale

Spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »

Régi par un code de déontologie du psychologue

Les Psy EN du 2nd degré exercent :

- Dans un CIO

Le CIO est un lieu d'accueil, d'information et de conseil ouvert à tout public (scolaire ou non scolaire, public ou privé) avec ou sans RDV.

Les Psy EN accueillent le public pendant les périodes scolaires et pendant les vacances.

- Dans les établissements

scolaires publics (collèges, lycées, lycées professionnels, universités...)

Chaque Psy EN assure, des permanences dans plusieurs établissements.

Il reçoit des élèves et les familles sur RDV et assure un suivi.

Il intervient en classe pour des séances ou ateliers liés à l'orientation.

Il travaille en collaboration avec les enseignants et les équipes éducatives.

Son rôle :

- Favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves.
- Accompagner les élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire.
- Aider chacun à définir son parcours d'orientation à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.
- Ils peuvent être amenés, en fonction des situations, à faire passer des questionnaires d'intérêts pour aider à la réflexion sur le projet.
- Ils peuvent être amenés à pratiquer une évaluation psychologique / psychométrique pour évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif comme par exemple pour une éventuelle entrée en SEGPA / dossier MDPH.

Ce qu'il ne fait pas :

- Thérapie
- Soins
- Pédagogie